



Communiqué de presse – Paris le 13 septembre 2010

Les magistrats des chambres régionales des comptes restent inquiets et mobilisés

En déplacement à Lyon le 10 septembre, M. Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes, s'est voulu rassurant sur la réforme des juridictions financières. Loin d'être rassurés, les magistrats financiers s'inquiètent des choix qui pourraient être faits dès mercredi 15 septembre par la commission des lois de l'Assemblée nationale. La commission décidera en effet du contenu du projet de loi qui sera discuté dans l'hémicycle vers le 15 octobre.

Les orientations nouvelles que M. Migaud a présentées au mois de juillet ont laissé penser qu'il était possible de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le projet de réforme. Le SJF observe avec une inquiétude croissante que les modalités de mise en œuvre proposées sont préoccupantes pour l'avenir des chambres régionales des comptes et le contrôle des finances publiques locales.

La réforme doit être l'occasion pour la Cour des comptes et les CRC de développer des synergies et faire que le contrôle financier des collectivités locales soit aussi performant que le contrôle financier des services de l'Etat.

Afin que les chambres régionales puissent continuer d'assurer leur mission de contrôle et d'information du citoyen sur la gestion publique locale, il est indispensable que la loi, respecte les grands principes suivants :

- Les CRC doivent participer à l'exercice des nouvelles missions confiées aux juridictions financières.
- La mission de contrôle de la gestion des collectivités locales ne doit pas être marginalisée par les grandes évaluations des politiques publiques nationales.
- L'ancrage régional des CRC doit être préservé.
- le maintien des effectifs des magistrats financiers doit être assuré par la mise en œuvre de nouveaux recrutements.

Le SJF tiendra son congrès annuel à la fin du mois de septembre. Il reste particulièrement attentif aux orientations que prendra la réforme et n'hésitera pas, si nécessaire, à mobiliser les magistrats de CRC, comme il a déjà pu le faire à la fin de l'année 2009.

Plus d'information sur www.sjf-jurfi.org

Contacts :

Sylvain HUET (président SJF) : 03 21 50 75 33 ou 06 63 69 16 87 / shuet@npdc.ccomptes.fr

Bertrand SCHNEIDER (vice président SJF) : 01 64 80 88 11 ou 06 85 66 73 60 / bschneider@idf.ccomptes.fr

Nicolas ONIMUS (vice président SJF) 04 72 60 12 60 ou 06 07 17 88 64 / nonimus@ra.ccomptes.fr